

上
地
流

上
地
流

**REGLEMENT KATA
Uechi-Ryu Karaté-Do**

Edition 2018

ARTICLE 1 – SURFACE DE COMPETITION

L'aire de compétition doit être plane et ne présenter aucun obstacle.

L'aire de compétition doit avoir une grandeur suffisante pour permettre un déroulement du kata sans interruption.

ARTICLE 2 – TENUE OFFICIELLE

Arbitres

- Blazer bleu marine
- Chemise blanche
- Cravate
- Pantalon gris clair uni
- Chaussons noirs d'arbitrage

Compétiteurs

- Karaté-gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue

ARTICLE 3 – L'EQUIPE D'ARBITRAGE

- 1) L'arbitrage comprend 1 juge central puis 2 ou 4 juges.
- 2) La table de l'aire de compétition est composée : d'un marqueur et de l'arbitrator.
- 3) Le responsable de l'arbitrage supervise le déroulement de la compétition.

ARTICLE 4 - CONTROLE DES PASSEPORTS

- 1) Aucune inscription ne sera prise sur place
- 2) Le contrôle du passeport est effectué sous la surveillance de l'arbitre responsable de la compétition.
- 3) Au contrôle du passeport sportif, **document obligatoire**, présenté personnellement par le compétiteur, qui devra être correctement et complètement renseigné, il sera vérifié impérativement :
 - les licences FFKDA, **au minimum 2** dont celle de la saison en cours.
 - le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la compétition.
 - l'autorisation parentale pour les mineurs
- 4) Aucun surclassement n'est autorisé.

上
地
流

上
地
流

**REGLEMENT KATA
Uechi-Ryu Karaté-Do**

Edition 2018

ARTICLE 5 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Procédure

Les compétiteurs se présentent aux abords du tatami, l'un avec la **ceinture rouge (AKA)**, l'autre avec **la ceinture bleue (AO)**.

Ils saluent les juges puis se saluent respectivement.

AKA se place au centre, salue, annonce clairement le nom de son kata et le réalise.

A la fin du kata **AKA** salut, se retire et cède sa place à **AO** qui procède de la même manière.

Jugement

A l'issue du kata de **AO**, les deux compétiteurs se postent aux abords du tatamis.

Le juge central demande la décision en prononçant « HANTEI » puis donne deux coups de sifflet.

Tous les juges (3 ou 5) lèvent leur drapeau (**AKA** ou **AO**) en même temps pendant environ **5 secondes**. Le juge central donne à nouveau un coup de sifflet et les juges abaissent leur drapeau.

Le compétiteur qui a la majorité des voix est déclaré vainqueur. Il ne peut y avoir égalité.

Disqualification

Si un des juges constate une faute dans le kata, il se signale en faisant tourner le drapeau de la couleur du compétiteur qui a effectué une erreur.

Le juge central fait appel à tous les juges et ils décident ou non de la disqualification du compétiteur.

Si tel est le cas, le juge central croise ses drapeaux en direction du compétiteur ayant commis la faute et désigne le vainqueur en levant son drapeau dans sa direction.

ARTICLE 6 – CRITERES DE JUGEMENT

Evaluation

Exécution du kata	
1) Forme correcte	En accord avec les standards de l'école Uechi-ryu
2) Exécution technique	<ul style="list-style-type: none"> - Posture - Techniques - Mouvements de transition - Temps de synchronisation - Respiration correcte - Concentration (Kimé) - Difficultés techniques

上
地
流

上
地
流

REGLEMENT KATA
Uechi-Ryu Karaté-Do

Edition 2018

3) Exécution sportive	- Force - Vitesse - Rythme - Relâchement
------------------------------	---

Disqualification

- 1) Exécution du mauvais KATA ou annoncer le mauvais KATA.
- 2) Ne pas saluer au début et à la fin de l'exécution du kata.
- 3) Une pause ou un arrêt de l'exécution perceptible pendant plusieurs secondes.
- 4) Ingérence avec les fonctions des juges (contact avec un juge ou juge contraint de bouger).
- 5) Chute de la ceinture pendant l'exécution du kata.
- 6) Manquement des instructions du juge central ou mauvaise conduite.

Fautes

- 1) La moindre perte d'équilibre
- 2) L'exécution d'un mouvement incorrect ou incomplet
- 3 Des mouvements asynchrones, comme l'exécution d'une technique avant que la transition corporelle ne soit complète ou des respirations incorrectes.
- 4) L'utilisation de signaux audibles ou des théâtralités, comme taper le pied, claquer la poitrine, les bras ou le karaté-gi...
- 5) La ceinture se desserre tellement qu'elle se détache des hanches pendant l'exécution.
- 6) Gaspiller le temps, y compris par des déplacements prolongés ou des pauses prolongées avant le début de l'exécution d'un mouvement.

ARTICLE 7 – CHOIX DES KATA

Poussin à Senior Kyu

Les compétiteurs de ces catégories, sont autorisés à n'exécuter que 2 kata de leur liste durant toute la compétition. Néanmoins, ils ont pour obligation d'alterner à chaque tour. Ils peuvent présenter en finale le kata qu'ils ont réalisé au tour précédent.

Senior Dan

Les compétiteurs de cette catégorie, doivent présenter un kata différent de leur liste à chaque tour ainsi qu'en finale.

上
地
流

上
地
流

**REGLEMENT KATA
Uechi-Ryu Karaté-Do**

Edition 2018

Explication

Le nombre de kata requis dépend du nombre de compétiteurs :

Nombre de compétiteurs	Nombre de kata requis
33 - 64	6
17 - 32	5
9 - 16	4
5 - 8	3
4	2

ARTICLE 8 – LISTE DES KATA PAR CATEGORIE

LISTE DES KATA UECHI-RYU	
POUSSIN (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU
PUPILLE (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU
BENJAMIN (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU
MINIME (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU - SEICHIN
CADET (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU - SEICHIN - SEISAN - SEIRYU
JUNIOR (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU - SEICHIN - SEISAN - SEIRYU - KANCHIN

上
地
流

上
地
流

**REGLEMENT KATA
Uechi-Ryu Karaté-Do**

Edition 2018

SENIOR KYU (H/F)	<ul style="list-style-type: none"> - SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU - SEICHIN - SEISAN - SEIRYU
SENIOR DAN (H/F)	<ul style="list-style-type: none"> - SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU - SEICHIN - SEISAN - SEIRYU - KANCHIN - SANSEIRYU

ARTICLE 9 – CONTESTATIONS ET RECLAMATIONS

1) Un compétiteur ne peut contester la décision de l'arbitre. En cas de désaccord motivé, une réclamation doit être présentée au responsable de l'arbitrage, par l'entraîneur ou le responsable du technicien.

2) En cas de difficulté à rendre un jugement sur la base des articles du règlement, ou en cas de problèmes imprévus dans son application, la commission arbitrale se concertent pour prendre une décision.

ARTICLE 10 – COACHING

Le coaching n'est pas autorisé.



ARTICLE 5 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Procédure

Le nombre et le déroulement des saluts avant et après l'exécution du kata ont été mis en conformité avec le règlement de la WKF.

上
地
流

上
地
流

**REGLEMENT KUMITE
Uechi-Ryu Karaté-Do**

Edition 2018

ARTICLE 1 – SURFACE DE COMBAT

- 1) La surface de combat doit être plane et ne présenter aucun danger.
- 2) L'aire de compétition doit être un carré de 8 mètres de côté (mesures prises à l'extérieur).
Un mètre supplémentaire est prévu sur tous les côtés, comme surface de sécurité.
Cette surface totale de 10 X 10, est composée de tatamis.
- 3) Face à la table officielle, 2 lignes de 1m de long doivent être tracées à une distance de 1,5m du centre de l'aire de combat, pour la position des combattants.
- 4) Sur le côté opposé, en face de la table officielle, une ligne de 0,5m de long à une distance de 2m du centre de l'aire de combat doit être tracée pour la position de l'arbitre.

ARTICLE 2 – TENUE OFFICIELLE

Arbitres

La tenue officielle est la suivante :

- Blazer bleu marine
- Chemise blanche
- Cravate
- Pantalon gris clair uni
- Chaussons noirs d'arbitrage

Compétiteurs

- 1) Les combattants doivent porter un karaté-gi blanc et les protections suivantes :

Pour les cadets, juniors, seniors

protège dents, coquille (garçons), protège poitrine (filles), ceinture rouge, ceinture bleue, gants de type *karaté-jitsu* bleus et rouges.

Pour les poussins, pupilles, benjamins, minimes

Plastron réversible bleu-rouge, casque adapté à la taille de la tête, coquille (garçons), gants de karaté bleus et rouges. Le port du protège dents est préconisé.

- 2) Les ongles des mains et des pieds doivent être coupés et courts. Tous les objets dangereux sont interdits.

ARTICLE 3 – L'EQUIPE D'ARBITRAGE

- 1) L'arbitrage comprend 1 arbitre, 2, 3 ou 4 juges.
- 2) La table de l'aire de compétition est composée : d'un chronométrateur, d'un marqueur et de l'arbitrateur.
- 3) Le responsable de l'arbitrage supervise le déroulement de la compétition.

ARTICLE 4 - CONTROLE DES PASSEPORTS ET PESEE

- 1) Aucune inscription ne sera prise sur place
- 2) Le contrôle du passeport et de la pesée est effectué sous la surveillance de l'arbitre responsable de la compétition.
- 3) Au contrôle du passeport sportif, **document obligatoire**, présenté personnellement par le compétiteur, qui devra être correctement et complètement renseigné, il sera vérifié impérativement :
 - les timbres de licences, **au minimum 2** dont celui de la saison en cours (collés sur le passeport).
 - le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la compétition.
 - l'autorisation parentale pour les mineurs
- 4) Aucune tolérance de poids ne sera accordée.
- 5) Le compétiteur doit avoir un poids inférieur ou égal au poids de la catégorie dans laquelle il est inscrit, et supérieur au poids de la catégorie précédente.
- 6) Aucun surclassement n'est autorisé.

上
地
流

上
地
流

**REGLEMENT KUMITE
Uechi-Ryu Karaté-Do**

Edition 2018

ARTICLE 5 – LA COMPETITION

- 1) La durée du combat est de :
 - Seniors hommes : 3 minutes
 - Seniors femmes : 2 minutes
 - Benjamins, minimes, cadets, juniors filles et garçons : 2 minutes
 - Poussins, pupilles filles et garçons : 1 minute 30
- 2) En cas d'égalité, une prolongation de 1 minute intervient.
- 3) La durée du combat est décomptée depuis le signal de début donné par l'arbitre et s'arrête chaque fois qu'il dit « YAME ».
- 4) Le chronométreur signale distinctement les 15 dernières secondes du combat au moyen d'un gong ou d'une sonnette. L'arbitre annonce alors « ATOSHI BARAKU ». La fin du combat est annoncée par un second signal.

ARTICLE 6 – CRITERES DE DECISION

- 1) Pour les poussins, pupilles, benjamins, minimes, cadets et juniors, la victoire est remportée dès lors qu'un des combattants obtient **2 ippon ou 4 waza ari**.
- 2) Pour les seniors, la victoire est remportée dès lors qu'un des combattants obtient **1 ippon**.
- 3) La victoire est remportée par le combattant ayant le plus grand nombre de point à l'issue du combat.
- 4) Au cours de la prolongation, un Waza-ari ou un Ippon entraîne la victoire immédiate.
- 5) Si à l'issue de la prolongation aucun point n'a été marqué, la victoire sera attribuée par décision arbitrale d'après les critères suivants :
 - La supériorité technique et tactique
 - La force et l'esprit combatif démontrés.
- 6) Le compétiteur qui se présente sur l'aire de combat dans une tenue non valable, à une minute pour se mettre en conformité avec le règlement. Au delà il sera disqualifié.

ARTICLE 7 – CRITERES DE IPPON, WAZA-ARI

*** Deux Waza-ari = 1 Ippon ***

⇒ Poussins, pupilles, benjamins, minimes

SCORE	CRITERES TECHNIQUES
IPPON	- Coup de pied jodan contrôlé. - Technique valable effectuée dans le temps de l'action sur un adversaire au sol, suite à une projection, un balayage ou après qu'il soit tombé par sa propre faute.
WAZA-ARI	- Tsuki, Uraken, Shuto, Haïto, Jodan contrôlé. - Attaque chudan (tsuki, keri) avec touche - Coup de poing contrôlé dans le dos.

⇒ Cadets, juniors

SCORE	CRITERES TECHNIQUES
IPPON	- Coup de pied Jodan contrôlé. - Attaque chudan (kéri, tsuki, uchi, hiza, hiji) ou attaque sur les jambes ayant entraîné la mise hors de combat. - Technique valable effectuée dans le temps de l'action sur un adversaire au sol, suite à une projection, un balayage ou après qu'il soit tombé par sa propre faute.

上
地
流

上
地
流

**REGLEMENT KUMITE
Uechi-Ryu Karaté-Do**

Edition 2018

WAZA-ARI	<ul style="list-style-type: none"> - Tsuki, Uraken, Shuto, Haïto, Hiji Uchi, Shotéi, Jodan contrôlé avec saisie. - Attaque chudan (kéri, tsuki, uchi, hiza, hiji) ou attaque sur les jambes ayant entraîné un déséquilibre. - Coup de poing contrôlé dans le dos.
-----------------	--

⇒ **Seniors**

SCORE	CRITERES TECHNIQUES
IPPON	<ul style="list-style-type: none"> - Coup de pied Jodan ayant entraîné la mise hors de combat. - Attaque chudan (kéri, tsuki, uchi, hiza, hiji) ou attaque sur les jambes ayant entraîné la mise hors de combat. - Technique valable effectuée dans le temps de l'action sur un adversaire au sol, suite à une projection, un balayage ou après qu'il soit tombé par sa propre faute. - Au sol (dont le travail ne peut excéder 10 secondes), les clés de soumission ou les techniques d'étranglement sont acceptées. Le combattant subissant ces techniques peut faire cesser le combat en frappant du plat de la main au moins 2 fois le sol ou l'épaule de son adversaire qui bénéficie alors d'un Ippon. - Dans l'intervalle de temps au sol autorisé, le compétiteur au sol peut également porter un coup à l'attaquant entraînant Ippon.
WAZA-ARI	<ul style="list-style-type: none"> - Coup de pied jodan contrôlé. - Attaque chudan (kéri, tsuki, uchi, hiza, hiji) ou attaque sur les jambes ayant entraîné un déséquilibre. - Coup de poing contrôlé dans le dos. - Tsuki, Uraken, Shuto, Haïto, Hiji Uchi, Shotéi, Jodan contrôlé avec saisie.

ARTICLE 8 – COMPORTEMENTS INTERDITS

- 1) Attaque Jodan (tsuki, uchi, hiza, hiji) sans contrôle.
- 1) Toute attaque main ouverte au visage est interdite.
- 2) Attaques en dessous de la ceinture pelvienne.
- 3) Saisir l'adversaire directement sans exécuter une technique de karaté dans un délai maximum de 3 secondes.
- 4) Attaquer ou défendre plus de 10 secondes après une projection ou un balayage.
- 5) Lutter, pousser.
- 6) Sorties répétées pour fuir le combat (JOGAI), les comportements pour gagner du temps.
- 7) Les injures et les comportements de provocation, l'émission de voix inutile.
- 8) Les attaques sans contrôle au sol

ARTICLE 9 – CRITERES DE PENALITES ET DE DISQUALIFICATION

- 1) La disqualification (Shikkaku) sera prononcée contre les comportements qui dégradent la dignité et l'honneur du Karaté-Do.
- 2) Le forfait (Kiken) sera prononcé en cas :
 - d'absence du combattant
 - de blessure
- 3) Hansoku peut être prononcé directement

上
地
流上
地
流**REGLEMENT KUMITE**
Uechi-Ryu Karaté-Do

Edition 2018

PENALITES (voir comportements interdits)*** Les fautes sont cumulables entre elles ***

PENALITES		POINTS DE PENALITE
1 ^{er} avertissement	Chukoku	0 point
2 ^{ème} avertissement	Keikoku	0 point
3 ^{ème} avertissement	Hansoku-chui	1 Waza-ari
4 ^{ème} avertissement	Hansoku	Disqualification
Shikkaku		Disqualification

ARTICLE 10 – ACCIDENTS OU BLESSURE EN COMBAT

- 1) En cas d'impossibilité de continuer le combat pour cause de blessure des deux adversaires, la victoire sera attribuée au combattant ayant totalisé le plus nombre de points ou sur décision de l'arbitre.
- 2) L'abandon pour cause de blessure entraîne Kiken.
- 3) Un combattant blessé ne peut se présenter à un combat sans l'autorisation d'un médecin du tournoi.

ARTICLE 11 – CONTESTATIONS ET RECLAMATIONS

- 1) Un combattant ne peut contester la décision de l'arbitre. En cas de désaccord motivé, une réclamation doit être présentée au responsable de l'arbitrage, par l'entraîneur ou le responsable du combattant.
- 2) En cas de difficulté à rendre un jugement sur la base des articles du règlement, ou en cas de problèmes imprévus dans son application, la commission arbitrale se concertent pour prendre une décision.

ARTICLE 12 – LE MEDICAL

En cas d'absence d'un médecin ou d'un organisme d'urgence et de secourisme, la compétition « combat » sera annulée.

ARTICLE 13 – COACHING

Le coaching n'est pas autorisé.

上
地
流

上
地
流

**REGLEMENT KUMITE
Uechi-Ryu Karaté-Do**

Edition 2018

ARTICLE 14 – CATEGORIES

	Poussins 6 – 7 ans	Pupilles 8 – 9 ans	Benjamins 10 – 11 ans	Minimes 12 – 13 ans	Cadets 14 – 15 ans	Juniors 16 – 17 ans	Seniors 18 ans et +
Masculins	-20	-25	-30	-40	-50	-55	
	-30	-35	-40	-50	-60	-65	-70
	-40	-45	-50	-60	-70	-75	-80
	40 et plus	45 et plus	50 et plus	60 et plus	70 et plus	75 et plus	80 et plus
Féminines	-20	-25	-30	-35	-40	-45	
	-30	-35	-40	-45	-50	-55	-60
	-40	-45	-50	-55	-60	-65	60 et plus
	40 et plus	45 et plus	50 et plus	55 et plus	60 et plus	65 et plus	

Pour les catégories poussins à minimes, si un compétiteur est seul dans sa catégorie de poids, il peut, s'il le souhaite, être regroupé dans la catégorie directement supérieure.

NOUVEAU

ARTICLE 5 – LA COMPETITION

Le ATOSHI BARAKU est passé de 10 à 15 secondes.